

Bruxelles: le premier cannabis social club verra bientôt le jour



Depuis juillet, on assiste au développement de boutiques qui vendent du cannabis. Profitant d'un flou juridique, les établissements proposent du cannabis à très faible teneur en THC (molécule psychotrope). Nouveau venu, le « Cannabis social club de Bruxelles » va plus loin, cherchant surtout à convaincre les politiques de changer la législation. Constitué en ASBL, il livre à vélo.

Difficile à imaginer il y a encore quelques mois, voilà que désormais, une quinzaine de boutiques à Bruxelles proposent à la vente du cannabis, non sans poser des questions légales (voir plus bas). L'un des derniers nés est le « Cannabis social club de Bruxelles ». Le projet, monté par deux frères et un ami, tous Bruxellois, n'a pas encore de lieu physique, mais il propose une boutique en ligne et des livraisons, à vélo, dans la capitale. Contrairement aux autres boutiques, le Cannabis social club de Bruxelles n'est pas une SPRL mais une ASBL, avec un objectif militant.

« Il y a quatre ans déjà, j'ai créé une page sur Facebook, moitié pour rire, moitié par militantisme, appelée le Cannabis social club de



à base de cannabidiol (CBD), faits en Suisse. Ouverte il y a un mois, la boutique a reçu 50 commandes, un bon résultat pour Fom. Avec leurs bénéfices, ils comptent continuer de développer le projet et soutenir des associations qui militent pour la légalisation du cannabis.

Pour les trois jeunes Bruxellois, le modèle des vrais « cannabis social clubs », comme on en trouve en Espagne, est intéressant et implantable en Belgique. Il s'agit d'associations de consommateurs qui s'occupent de la production et de la distribution de cannabis à destination uniquement de ses membres. Le Cannabis social club de Bruxelles entend donc montrer patte blanche pour mieux convaincre ensuite, pourquoi pas via une pétition, une commune d'accepter la création d'un vrai club, avec sa plantation. « *Nous sommes pour quelque chose de carré, d'encadré* », soutient Fom. « *C'est une cause qui nous tient à cœur.* »

Quoi qu'il en soit, le développement de ces établissements se poursuit. « Tonton Dany », un « CBD shop » situé dans le quartier du cimetière d'Ixelles, a même développé un petit réseau de revendeurs, des night shops qui proposent ses produits CBD.

Les aliments à base de CBD interdits

MERCREDI, NOVEMBRE 21, 2018 - 21:46

Profitant d'un flou juridique, ces nouvelles boutiques commercialisent du cannabis à très faible teneur en THC, principale molécule responsable des effets psychotropes du cannabis, et mettent en avant le CBD (cannabidiol), utilisé dans certains médicaments et permettant de se « détendre ». Le CBD n'est pas catalogué parmi les stupéfiants.

En revanche, il est considéré comme un « nouvel aliment » et les autorités européennes n'ont pas encore tranché à son sujet. L'Afsca rappelle donc qu'à l'heure actuelle, il est interdit de commercialiser des denrées alimentaires à base de CBD.

Qu'à cela ne tienne, les magasins, qui se sont rassemblés en octobre en une nouvelle « Fédération belge du cannabis » (Fecab), indiquent sur leurs emballages des mots comme « ne pas fumer » ou « ne pas manger », pour se dédouaner. Ou encore, ils indiquent vendre un « pot-pourri ». « *C'est un jeu hypocrite, mais la Belgique joue aussi ce jeu* », estime Fom, du Cannabis social club de Bruxelles.